

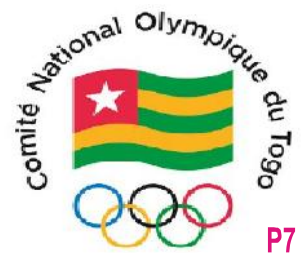
**Protection des consommateurs**

# Le ministre Kayi Mivedor-Sambiani s'active

P3



AG du 7 décembre du CNO-Togo



P7

## Le CIO et l'ACNOA seront bien là

# WARAA

## Les Vainqueurs

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses 05 DECEMBRE 2024 N° 496 - Prix 250 F CFA

### 5e Recensement National de l'Agriculture



## Le Togo veut mettre à profit ses immenses potentialités et atouts

P5

**Importation, vente et usage de pétards**



## L'interdiction toujours en vigueur

P5

### Transition énergétique innovante et durable



# Le Togo vise à garantir un accès universel à une énergie fiable et abordable

P3



Apprêter sa juste monnaie avant un poste de péage, c'est favoriser un franchissement fluide et rapide.

L'actualité continue sur le [www.waraa-info.tg](http://www.waraa-info.tg)

# Un outil de renforcement de lien social

Dans la région des Savanes touchée par la crise au Sahel et les défis d'accès aux services de base, le Programme d'urgence de renforcement de la résilience et de la sécurité des communautés (PURS) se mobilise pour garantir à des milliers de citoyens l'accès à une identité légale. Avec le soutien des partenaires internationaux, cette initiative permet de lutter contre la marginalisation et de renforcer le lien social.

Les audiences foraines du PURS ont été lancées pour permettre aux habitants d'obtenir un acte de naissance grâce auquel ils peuvent prouver leur identité. Entre juin et septembre 2024, ces audiences ont permis de délivrer des actes à 14 871 citoyens, parmi lesquels des élèves, des artisans et des femmes membres de groupements agricoles.



La région des Savanes est l'une des plus menacées par la crise qui sévit au Sahel, avec des difficultés d'accès aux services de base, une insécurité croissante et des opportunités socio-économiques limitées. Dans ce contexte, de nombreux citoyens, surtout dans les zones rurales et frontalières, n'ont jamais reçu de documents d'état civil, comme l'acte de naissance.

Or, ce document est indispensable. Il est la première preuve d'identité de toute personne et condi-

tionne l'accès à la nationalité et aux autres droits civiques.

L'absence d'acte de naissance expose ces personnes à l'exclusion sociale et à l'impossibilité d'accéder à des services de base tels que l'éducation, la santé et les aides financières.

Par ailleurs, les jeunes sans acte de naissance ne peuvent, par exemple pas, poursuivre leurs études ou obtenir des bourses, tandis que les adultes se trouvent limités dans l'accès aux crédits agricoles ou aux opportunités économiques.

En réaction à ces enjeux, le PURS, en collaboration avec les autorités locales et le soutien des partenaires comme l'Agence des États-Unis pour le développement international (l'Usaid) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), a mis en place cette campagne d'audiences foraines. Organisées dans les 7 préfectures de la région, les audiences ont ainsi permis de rapprocher plus de 14 000 personnes des services administratifs.

Les retombées du PURS dans d'autres secteurs sociaux de la région sont notables. L'accès à l'eau potable, essentiel à la santé publique et au développement, est l'un des domaines prioritaires pour le PURS. Grâce à la construction et à la réhabilitation de nombreux forages, ainsi qu'à l'installation de systèmes

d'irrigation, environ 80 000 personnes supplémentaires dans la région des Savanes bénéficient aujourd'hui d'une meilleure sécurité hydrique.

L'électricité, autre secteur tout aussi important, en fait aussi partie. Ici, en tout, 15 000 ménages ont été raccordés. Dans le cadre du programme, plus de 1 000 hectares de terres agricoles ont été aménagés et 21 000 tonnes d'engrais ont été distribuées aux agriculteurs, etc.

Il est clair qu'en donnant aux citoyens les moyens d'accéder à une identité légale ainsi qu'à des infrastructures de base comme l'eau, l'électricité et la santé, ce programme montre qu'une approche coordonnée peut contribuer à bâtir un avenir plus stable et inclusif pour cette région.

Waraa

**WARAA**  
Les Vainqueurs

Siège : Derrière EPP Kélégougan  
Tél : 90-02-52-45  
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr  
c/s Casier N° 087. 13 BP152  
LOME-TOGO

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**

Michel Yao TCHADJA  
(alias Ezi Akoma)

Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

**SECRÉTAIRE DE REDACTION**

Pamphile S. NUMENYA

**REDACTION**

Ezi Akoma

Razak

Tchaa

Jack Nukunu

**INFOGRAPHISTE**

Pamphile S. NUMENYA

**IMPRIMERIE**

YANIDEL GROUPE

Tirage : 3.000 Exemplaires

Récépissé N° 0471/29/05/13/HAAC

**Annonces et pubs**  
appelez le 90-02-52-45

**Retrouvez**  
**votre Journal**  
**WARAA**  
**Les Vainqueurs**  
**chaque jeudi**  
**dans les kiosques**

## Numéros Utiles

CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117

# Transition énergétique innovante et durable Le Togo vise à garantir un accès universel à une énergie fiable et abordable

Cette semaine, le Togo et la société américaine Nano Nuclear Energy ont signé un accord de production d'électricité à base de micro réacteurs nucléaires. Cette cérémonie présidée par le Chef de l'État Faure Essozimna Gnassingbé s'est déroulée le 02 décembre 2024. « Très heureux d'être ici à Lomé pour lancer officiellement la relation entre la République Togolaise et Nano Nuclear Energy, qui est une force de systèmes de micro-réacteurs nucléaires. » a déclaré Monsieur Ian Farnan, président de Cambridge Nuclear Energy Centre (CNEC), à l'issue de cette signature.

Animé par une détermination sans faille à relever les défis énergétiques et à assurer un accès universel à une énergie fiable, abordable et durable, le Président Faure a pris la décision stratégique d'exploiter les avancées technologiques offertes

par les petits réacteurs modulaires (SMR). Cette technologie novatrice et prometteuse se présente comme une solution idéale pour renforcer la capacité de production électrique du Togo, répondant ainsi aux besoins énergétiques croissants du pays tout en minimisant les impacts environnementaux.

Environ 70% de la population togolaise bénéficie de l'accès à l'électricité, principalement dans les centres urbains. Cependant, pour répondre à la croissance de la demande énergétique des populations et des entreprises industrielles, la diversification des sources d'énergie est cruciale. Dans ce sens, les petits réacteurs modulaires (SMR) offrent une alternative modulable et progressive qui permettrait non seulement de satisfaire la demande énergétique croissante du pays, mais aussi de réduire la dépendance aux combustibles



fossiles importés, tout en minimisant les impacts environnementaux. Ces SMR représentent une avancée technologique majeure avec des caractéristiques de sûreté et de sécurité optimisées. Ils génèrent également peu de déchets comparativement aux réacteurs nucléaires traditionnels, s'inscrivant ainsi dans une démarche de durabilité. Leur intégration dans le mix énergétique togolais pourrait renforcer la résilience énergétique du pays tout en soutenant la croissance économi-

que et la création d'emplois qualifiés.

Pour maximiser les bénéfices des SMR, le Togo envisage de développer les compétences nécessaires pour maîtriser ces technologies avancées et gérer les déchets de manière sûre et responsable. La transparence et l'inclusion des populations locales et des parties prenantes seront essentielles pour assurer une acceptabilité sociale optimale du projet. Dans cette dynamique, Faure Gnassingbé a décidé de la création de la « Togo

Atomic Energy Commission » (TAEC) qui sera chargée de la promotion des applications pacifiques et civiles des Sciences et Technologies nucléaires. De plus, l'élaboration d'un cadre juridique et réglementaire conforme aux normes internationales de sûreté et de sécurité est indispensable pour encadrer le développement et l'exploitation des SMR. La coopération internationale et la mobilisation de financements adéquats joueront également un rôle clé dans la réalisation de ce projet ambitieux.

En explorant les SMR, le Togo affirme sa volonté de s'engager résolument dans une transition énergétique durable et exemplaire. Le pays peut alors se positionner comme un modèle de développement énergétique responsable et inclusif en Afrique de l'Ouest.

**Jack NUKUNU**

## Protection des consommateurs

# Le ministre Kayi Mivedor-Sambiani s'active

A quelques semaines des fêtes de fin d'année, les prix sur les produits de première nécessité commencent à grimper sur le marché. Face à cette situation, Mme le ministre du commerce, de l'artisanat et de la consommation locale Kayi Mivedor-Sambiani intensifie les actions en faveur de la protection des consommateurs. En début de cette semaine, elle a rencontré les responsables de la Ligue togolaise des consommateurs (LTC) et de l'Association togolaise de protection des consommateurs (ATC) sur le sujet.



Les discussions ont porté sur des sujets tels que l'augmentation des prix des denrées de première nécessité, la lutte contre la falsification des

produits, et la vérification de la date de péremption. « Les contrôles ne se limitent pas au mois de décembre, mais durant cette période, ils sont intensifiés pour rappeler aux commerçants l'importance de

proposer aux consommateurs des produits conformes et propres à la consommation humaine », a souligné Madame le ministre. Pour leur part, les associations de consommateurs, à travers leurs représentants, s'engagent à collaborer avec le ministère pour dissuader les pratiques spéculatives et protéger les populations.

La rencontre faite avec les associations des consommateurs fait suite à la mission d'inspection sur les marchés conduite par Kayi Mivedor-Sambiani. L'objectif

de renforcer les contrôles afin de garantir la qualité et la conformité des produits mis en vente. Il faut rappeler que le ministère du Commerce de l'Industrie et de la Consommation Locale a mis en service un numéro vert, le **8585**, destiné à dénoncer toutes pratiques anormales de commerce. Cette ligne spéciale, gratuite sur tous les réseaux de communications électroniques dans le pays, est dédiée aux commerçants, aux usagers du service public et à tous les citoyens.

Production animale

# Les efforts du Togo pour moderniser le secteur

L'élevage au Togo est en pleine transformation grâce aux soutiens étatiques. L'activité occupe une place importante dans l'économie et la vie sociale des citoyens. De façon toujours régulière, le gouvernement multiplie les initiatives pour soutenir les éleveurs, des efforts visant à moderniser le secteur, à améliorer les rendements et à renforcer la résilience des acteurs face aux chocs économiques et environnementaux.

L'élevage est pratiqué par plus de 75 % de la population rurale. Il représente sur le territoire une part importante de la valeur des productions agricoles et, par conséquent, constitue une richesse nationale. L'élevage contribue en moyenne pour 14 % au Produit intérieur brut (PIB) agricole et pour près de 6,7 % au Produit intérieur brut national.

Avec son rôle clé dans l'économie rurale, l'élevage contribue à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté. Les principales espèces élevées par les Togolais sont les bovins, les ovins et les caprins qui sont essentiels pour la viande, le lait et les revenus.

Les volailles qui demeurent une source rapide de revenus pour les ménages ; les porcs et les petits ruminants qui sont importants pour les festivités et le commerce.

À cause des défis comme le manque de ressources fourragères et d'eau aggravé par les changements climatiques, les mala-



dies animales qui entraînent des pertes économiques, l'accès limité aux financements, les conflits entre éleveurs et agriculteurs, le FSRP a été lancé.

La Banque mondiale, à travers le Programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP), a fourni en novembre 2024 un appui aux petits éleveurs de la région des Savanes. Il est constitué de géniteurs, de petits ruminants et de volailles.

L'initiative s'inscrit dans le très ambitieux programme dénommé Purs et qui consiste à répondre aux défis spécifiques de ladite région en matière de menace sécuritaire.

Ainsi, le FSRP-Togo a distribué à 176 éleveurs plus de 700 géniteurs ovins et caprins, dont 121 béliers, 363 brebis, 55 boucs et 165 chèvres sélectionnés et testés par l'Institut togolais de recherche agronomique (ITRA) qui garantit leur capacité de reproduction.

Lancé en juin 2022, le programme a bouclé ses deux ans de mise en œuvre en juin 2024. Au cours de cette période, les éleveurs et les produc-

teurs agricoles ont été appuyés. Le FSRP a produit 1 290 géniteurs, dont 1 075 poules et 215 coqs, au profit des éleveurs de la

région des Savanes. En outre, des matériaux de construction, des équipements d'élevage et des chèques ont été offerts à 813 éleveurs et promoteurs dans la région.

L'agriculture non oubliée

Pour lutter contre l'insécurité alimentaire, le FSRP-Togo a fait bénéficier 28 362 producteurs agricoles issus des régions de la Kara, Centrale, Plateaux-Est et Maritime d'une opération de distribution de semences certifiées et

d'intrants agricoles en juillet 2024.

Chaque producteur bénéficie d'un kit qui est composé de semences certifiées, de variétés améliorées et d'intrants comme les fertilisants, les pesticides, sans oublier les engrais.

Cet appui du FSRP renforce ainsi donc celui apporté en 2023 à environ 22 746 producteurs de la région des Savanes et de la préfecture de la Kéran.

**La Rédaction**

## Subvention fictive de 45 000 XOF aux

## Togolais au nom du Chef de l'État

# L'ANCy appelle à la vigilance

Depuis plusieurs jours, de faux messages contenant des liens suspects circulent sur les réseaux sociaux et applications de messagerie. En effet, ces messages invitent le public à s'inscrire en ligne pour prétendument bénéficier de subventions de 45 000 XOF pour Noël, ceci au nom du Chef de l'Etat.

Le gouvernement togolais met en garde contre ces arnaques et appelle à la vigilance, exhortant les victimes potentielles à signaler rapidement tout incident.

« Il s'agit d'une arnaque visant à escroquer les citoyens. Ce message invite les destinataires à cliquer sur un lien douteux pour répondre à des questions et promet un versement immédiat de la somme. Cette pratique frauduleuse est un stratagème utilisé par des cybercriminels pour voler des informations personnelles et fi-

nancières, ou infecter les appareils avec des logiciels malveillants», avertit l'Agence Nationale de la Cybersécurité (ANCy) dans une déclaration officielle.

L'ANCy appelle à la vigilance et recommande à la population de ne pas cliquer sur le lien mentionné dans le message ni sur des liens similaires; ne jamais partager les informations personnelles ou bancaires via des plateformes non officielles; Signaler ce type de message aux autorités compétentes ou à l'ANCy via les canaux

officiels et de partager la présente alerte pour éviter que d'autres ne tombent dans le piège. «Par ailleurs, elle rappelle que toute initiative officielle de l'État ou des institutions publiques est communiquée par les canaux officiels tels que les médias publics, les sites internet institutionnels ou les communiqués de presse formels.

Pour tout incident de cybersécurité, bénéficiez gratuitement de l'assistance du CERT.tg par téléphone au 70 54 93 25 ou par mail à incidents@cert.tg.

**Cécile S.**

5e Recensement National de l'Agriculture

**Le Togo veut mettre à profit, ses immenses potentialités et atouts**

Lancé officiellement jeudi 28 novembre 2024 par le ministre de l'agriculture, de l'hydraulique villageoise et du développement rural, Antoine Lékpa Gbegbeni, le Cinquième Recensement National de l'Agriculture (RNA 5) a démarré depuis le 1er et ce, jusqu'au 23 décembre 2024 sur l'étendue du territoire togolais. La cérémonie de lancement a également connu la présence du ministre des ressources halieutiques, animales et de la réglementation de



la transhumance, Yark Damehame ainsi que plusieurs autorités.

Soutenu par la FAO avec l'appui financier de la Banque mondiale, ce recensement vise à capitaliser les acquis et mettre à profit, les

immenses potentialités et les importants atouts dont dispose le pays.

Il sera également question de faire l'état des lieux, afin de disposer des données statistiques agricoles actualisées et fiables indispen-

sables à la conception et au pilotage des politiques de développement.

Pour la Banque mondiale, ce recensement s'inscrit dans la droite ligne des stratégies de son institution au niveau global qui vise à mettre l'accent sur les résultats et la performance. Selon Fily Sissoko, Représentant-résident de la Banque mondiale au Togo, les données qui vont être collectées lors de ce recensement vont servir de base pour la planification, la préparation et la mise en œuvre du programme basé sur les résultats pour une transformation durable de l'agriculture au Togo.

Environ 4 000 agents recenseurs seront déployés sur le terrain dans toutes les contrées du pays. Ils vont collecter auprès des producteurs et autres acteurs du secteur agricole, les données actualisées et les exploitations ; recueillir leurs attentes et besoins. Tout ceci permettra de mettre en place le système permanent intégré des statistiques agro-sylvo-pastorales et halieutiques et actualiser les bases de sondage et l'échantillon maître pour les enquêtes ultérieures.

Dans son discours de lancement, le ministre de l'agriculture, de l'hydraulique villageoise et

du développement rural, Antoine Lékpa Gbegbeni a souligné qu'à travers ce recensement des bases solides nécessaires seront posées en vue de l'amélioration de la production et de la diffusion des statistiques, indispensables à la conception et au pilotage des politiques, programmes et projets de développement dans le secteur.

Il a saisi l'occasion pour inviter au nom du gouvernement, toutes les parties prenantes, notamment au niveau local, à sensibiliser les producteurs et les acteurs agricoles et ruraux sur l'importance de ce recensement et la nécessité de se mobiliser massivement pour réserver un bon accueil aux agents recenseurs en vue d'assurer la réussite de l'opération.

Les précédentes données issues du RNA 4, réalisées il y a 12 ans, mettent en évidence le rôle central de l'agriculture dans l'économie togolaise. Le secteur emploie environ 60 % de la population active et contribue à près de 40 % du PIB.

Ce cinquième recensement vise à actualiser ces statistiques et à fournir une base solide pour orienter les politiques publiques et les investissements dans le secteur agricole.

**Cécils S.**

Importation, vente et usage de pétards

**L'interdiction toujours en vigueur**

Depuis 2021, l'importation, la vente et l'usage de pétards ou tous autres feux d'artifices assimilés sont interdits au Togo par l'arrêté interministériel n°0053/MSPC/MINARM/MEF du 16 février 2021. Malgré cette interdiction, des individus continuent d'importer et de commercialiser des pétards, potentiellement dangereux pour les utilisateurs et préjudiciables à la quiétude des populations. Dans un communiqué pondu le 03 décembre 2024, le ministre de la sécurité et de la protection civile, Ambassadeur Calixte Batossie MADJOULBA, a rap-



pelé que cette mesure d'interdiction est toujours en vigueur.

« Des instructions spécifiques sont données aux forces de sécurité pour procéder à la saisie des pétards ou tous autres feux d'artifices assimilés en tous endroits sur le territoire national, à traquer et au besoin à interpellier tout contrevenant. », a indiqué le ministre.

Il précise également que tout contrevenant s'expose à la rigueur de la loi et aux sanctions particulières prévues à cet effet.

Le ministre MADJOULBA dit compter sur le civisme et la bonne compréhension de tous pour le respect des présentes dispositions.

**WARAA**

# Commémoration du 80<sup>e</sup> anniversaire du massacre de Thiaroye

## Le Président de l'Assemblée nationale a représenté le Chef de l'Etat

Ce 1er décembre 2024, le Sénégal a organisé la commémoration du 80<sup>e</sup> anniversaire du massacre de Thiaroye. Des tirailleurs africains, anciens combattants de la seconde guerre mondiale, furent abattus après avoir réclamé leur solde et des conditions de vie dignes.

Cette cérémonie d'hommage a rassemblé plusieurs chefs d'État et de gouvernement africains ainsi que d'autres délégations internationales à Dakar, aux côtés du Président sénégalais, Bassirou Diomaye Faye. Le Togo y était représenté par le Président de l'Assemblée nationale, Sevon-Tépé Kodjo Adédzé, au nom du Chef de l'Etat.

"Thiaroye 44, plus de 4 décennie après, le triste souvenir marque toujours la mémoire collective africaine. En 1944, après avoir combattu sous le drapeau français, plus de 1000 tirailleurs africains environ ont été rapatriés au camp militaire de Thiaroye, banlieue de Dakar. Mais tous n'en sortirent pas vivants.

La commémoration des quatre-vingts ans de ce massacre représente pour le Sénégal et toute l'Afrique entière, un pas important franchi pour restaurer leur honneur



et leur dignité.

Au nom du Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, le Président de l'Assemblée nationale a assisté au cimetière de Thiaroye, au dépôt de gerbes en mémoire des tirailleurs tombés pour avoir réclamé justice et dignité.

Ces soldats, étaient originaires de 17 pays africains notamment l'Algérie, le Bénin, le Cameroun, les îles Comores, le Congo-Brazzaville, la Côte d'Ivoire, le Gabon,

la Guinée, Madagascar, le Mali, la Mauritanie, le Niger, la République Centrafricaine, le Sénégal, le Tchad, et le Togo. Aujourd'hui, 80 ans plus tard, l'Afrique se souvient encore et honore ces héros oubliés.

La deuxième partie de cette commémoration s'est déroulée au camp Lieutenant Amadou Lindor Fall, avec le rappel de cette tragédie de l'histoire africaine. Les différentes interventions notamment celles du ministre des affaires étrangères de la France

et du Président en exercice de l'Union Africaine ont souligné la nécessité d'œuvrer pour la justice et la vérité tout en appelant au dialogue et à l'unité des peuples africains

Dans son discours, le Président sénégalais, Bassirou Diomaye Faye a rendu hommage aux tirailleurs sénégalais morts le 1er décembre 1944. Il a annoncé l'érection d'un mémorial à Thiaroye, qui servira de lieu de mémoire, ainsi que la création d'un centre de documentation et de recherche. Le Président séné-

galais a également souligné que des rues et des places porteront le nom de cet événement tragique et que l'histoire de Thiaroye sera intégrée dans le système éducatif sénégalais. "A ce jour, les circonstances et l'ampleur de la tragédie Thiaroye demeurent incertaines. Dans la perspective de faire toute la lumière sur cet événement, le Sénégal a demandé le déclassé des dossiers et l'accès libre aux archives civiles et militaires françaises en vue de rétablir les faits.

**Servicecom AN**

### PHARMACIES DE GARDE Du 02 Décembre 2024 au 09 Décembre

PHARMACIE CENTRE	91 03 83 83	ASSIVITO, face WATT
PHARMACIE ST ANTOINE	96 80 10 07	1048, Avenue de la Libération
PHARMACIE STERITA	96 80 09 70	Rue avé, Doulassamé - Face Hôtel SANA
PHARMACIE BON SAMARITAIN	91 34 41 94	BE PA de SOLZA / Hôpital de BE
PHARMACIE PORT	70 41 54 53	Face Hôtel Sarakawa
PHARMACIE ESPERANCE	22 21 01 28	Av F.J. STRAUSS, Face Ecole Française
PHARMACIE AVE MARIA	99 03 20 12	Face ENSF (Ecole Nationale des Sages-Femmes)
PHARMACIE AVE MARIA près du CHU Tokoin	96 80 08 85	ADEWI - Boulevard de la Kara à côté de UTB
PHARMACIE CAMPUS	70 20 00 00	Tokoin Ramco - Gbaégo, Av. de la Libération, près
PHARMACIE AGEBEGNAN DU PRÊT A MANGER	90 55 79 59	Face EPP Hédranawé
PHARMACIE BAH	70 44 59 24	Attiégo Carrefour DVA, Grand Contournement
PHARMACIE CITRUS	70 44 83 87	Avenue Jean Paul 11 rés des rails NUKAFU Cakpoto
PHARMACIE ISIS	22 26 76 51	258 Av. Akéi face à la Résidence
PHARMACIE YEMBLA	22 26 81 55	Hédranawé rés de la Clinique St. Joseph
PHARMACIE FRATERNITE	22 61 57 57	Face siège Fédération Togolaise de Football, route
PHARMACIE APOTHEKA de Kegué	22 27 71 64	Bd Malfakassa, face crémèrie BAMLIDAS - BE
PHARMACIE UNION KPOTA	70 45 86 55	Grd contournement, face EPLP Universelle, non loin
PHARMACIE LE PROGRES de la Gendarmerie d'AHADZI-Kpota	91 05 78 21	Face au camp 2ème Ri d'Adidogomé
PHARMACIE ADIDOGOME	90 61 46 44	Carrefour Atiao Apédoké Abgangomé
PHARMACIE SILOE	92 58 49 35	Route de Ségbo quartier Ségbo - Adidogomé
PHARMACIE ACTUELLE	93 93 99 27	Ségbo
PHARMACIE SEGBE	96 80 08 65	DJIDJOLE
PHARMACIE DJIDJOLE	70 44 81 96	Bretelle BE KLIKAME
PHARMACIE ST JOSEPH	70 21 31 97	Rue 267 AGBALEPEDOGAN, Kilimandjaro
PHARMACIE VIGLEUR	70 44 84 59	Face réserve de la gendarmerie d'Agbé-Nyivé, sur
PHARMACIE MILLEVAIRE la route de 50m à 300m du côté Nord	70 40 44 25	Route de LEO 2000 non loin de FUCEE Agobé
PHARMACIE DIEUDONNE Téléssou	93 50 42 55	Carrefour AVEDEZI face Ets LA LIMOUSINE
PHARMACIE OSSAN	70 43 30 43	Avéjji, Face complexe scolaire Ivakafui - Non loin
PHARMACIE APOLLON du carrefour des hirondelles	70 19 35 35	Située à Agobé-Nyivé entre la Brasserie BB et l'es-
PHARMACIE ST MICHEL place Télécom	70 42 94 41	Rte de la Cour d'Appel, entre l'Agence CEET Agobé et
PHARMACIE CLEMENCE l'Ecole rivée La Source	70 90 19 60	Face Terminal du Sahel Togblékopé
PHARMACIE TOHEPSON	93 08 76 76	AGOE-DIKAME, Bernard Copé après la station CAP
PHARMACIE LIDDY en face du Camde tir	93 70 48 12	Adéitokpé, National NO 1, non loin du marché
PHARMACIE ASSURANCE	90 17 49 28	D'AVIE, rte de la Nationale No 1 avant le péage de
PHARMACIE KOBOYO Davé en face de la Station Sanel	99 85 89 07	Agobé LOGOPE, non loin de l'ECOLE LA BRUYERE
PHARMACIE LA BARAKA A PROXIMITE DU CAMP GP	93 27 95 54	AGOE Logopé non loin de lace de Loisir BKS 2
PHARMACIE ESPACE VIE	22 25 63 43	AGOE Démakpé Voie CEDEAO
PHARMACIE EXCELLENCE	70 42 80 80	Située à Agobé Assiyéyé du côté ouest
PHARMACIE VITAS	93 33 92 05	Près du lycée Sanguera
PHARMACIE SANGUERA	92 01 11 00	AGOE-NYIVE Alomé carrefour Armadenta
PHARMACIE LA SHEKINH	91 83 87 83	Kléomé Agokpanou, non loin du château d'eau, sur la
PHARMACIE NELLYS voie de Ségbo à Sanguera	93 26 36 00	AGOE-Nanegbe à côté de la station T-OI
PHARMACIE SAGBIBA	90 82 67 67	Marché de Légbasito, à côté de la Poste, sur le grd
PHARMACIE A DIEU LA GLOIRE contournement	70 41 15 41	Rte d'Aného Kpogan Yovo Kopé
PHARMACIE PRINIPALE	70 41 68 36	A côté de l'Agence ECOBANK de Baguida
PHARMACIE LE DESTIN		DJAGBLE, En face de l'EPP Platomé
PHARMACIE LUMEN		

**SAVOIR NEWS**

La Première Agence de Presse Privée au Togo

[www.savoirnews.net](http://www.savoirnews.net)

L'INFO en continu 24H/24

Tél (228) 90 04 19 64 / 91 45 34 50 / 99 35 29 23

E-mails : [savoir.news@yahoo.fr](mailto:savoir.news@yahoo.fr) /  
[info@savoirnews.net](mailto:info@savoirnews.net)

## Lutte contre le VIH/SIDA au Togo Des progrès significatifs entre 2010 et 2023

La lutte contre le VIH/SIDA présente de bons signes au Togo. En effet, entre 2010 et 2023, le pays affiche des performances encourageantes, selon les statistiques publiées par le Conseil national de lutte contre le SIDA (CNLS), en marge de la

charge virale, avec un taux de couverture de 80 %. Par ailleurs, 90,1% des PVVIH sous traitement avaient une charge virale supprimée en 2022, contre 90 % l'année précédente. En ce qui concerne la prévention de la transmission de la



journée mondiale célébrée le 1<sup>er</sup> décembre dernier. Ces progrès témoignent de l'efficacité des mesures de lutte mises en place et renforcent l'engagement du pays à atteindre les objectifs mondiaux dans la riposte au VIH.

Sur la période, les décès liés au virus ainsi que les nouvelles infections ont baissé respectivement de 63% et 65%, témoignant des efforts conjoints mis en œuvre par le gouvernement et ses partenaires. En 2023, un peu plus de 90.000 personnes vivant avec le VIH (PVVIH) étaient sous traitement antirétroviral, soit une couverture thérapeutique atteignant presque 100 % pour les individus ayant connaissance de leur statut sérologique. Sur ce total, 72.926 ont bénéficié d'une mesure de

mère à l'enfant (PTME), la couverture nationale a atteint 85 % en 2023. De plus, la prévalence du VIH chez les personnes âgées de 15 à 49 ans s'est établie à 1,6 %.

Ces résultats permettent au Togo de se rapprocher de l'objectif des « 95-95-95 » de l'ONUSIDA (95% des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) connaissant leur statut, 95% d'entre elles recevant un traitement antirétroviral (ARV) et 95% de celles-ci ayant une charge virale supprimée). Actuellement, le Togo a atteint 90% s'agissant du 1<sup>er</sup> objectif ; 84% bénéficiant d'un traitement ARV, et 76% des sujets sous traitement ayant supprimé leur charge virale.

**La Rédaction**

## AG du 7 décembre du CNO-Togo Le CIO et l'ACNOA seront bien là

Le Comité International Olympique (CIO) et l'Association des Comités Nationaux Olympiques (ACNOA) ont confirmé leur présence à l'Assemblée Générale Ordinaire et Elective du 07 décembre prochain.

Ceci après avoir pris bonne note des explications détaillées du CNO-TOGO en date du 29 novembre 2024.

Les deux institutions ont envoyé un courrier signé par James Macleod, Directeur des Relations CNO et de la Solidarité Olympique (CIO) et Mustapha Berraf, Président de l'ACNOA pour indiquer leur participation à cette Assemblée Générale.

Ce document permettra donc de dissiper

le doute et l'incertitude que des gens entretenaient sur la tenue de cette AG.

En rappel certaines fédérations en délicatesse avec le CNO Togo pour raisons diverses et qui ont écopé des suspensions, avaient introduit des réserves au ministère de tutelle et au CIO pour tenter d'arrê-

ter le processus. "Mais ce courrier du CIO vient conforter le CNO Togo dans ses démarches. Le rendez-vous est donc pris pour ce samedi 7 décembre pour l'élection d'un nouveau bureau exécutif. Deladem Akpaki est seul candidat à sa propre succession.

**Waraa**



### 3e édition du « rendez-vous avec le gouvernement

## L'enseignement supérieur à l'honneur avec toutes les réformes

Le vendredi dernier, s'est tenue à Lomé, la troisième édition du « Rendez-vous avec le gouvernement », organisée par le ministère de la communication, des médias et de la culture, en partenariat avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Cet échange, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie de communication gouvernementale, a permis de présenter aux médias et, à travers eux, à l'opinion publique, les réformes et progrès réalisés dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche.

A l'entame de cette rencontre, Mme Yawa Kouigan, ministre de la communication, des médias et de la culture, porte-parole du gouvernement, a réitéré la volonté du gouvernement de maintenir ce cadre d'échanges, véritable passerelle entre l'exécutif et la population, grâce à l'intermédiaire des médias. Elle a insisté sur la place centrale occupée par les journalistes dans cette dynamique.

Consécutivement à ces propos introductifs, M. Kanka-Malik Natchaba, ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, a détaillé les réformes en cours dans le secteur. Il a notamment présenté les innovations pédagogiques mises en place pour renforcer la qualité de l'enseignement supérieur, ainsi que les mesures envisagées pour dynamiser la recherche

scientifique au Togo. Ces initiatives s'appuient sur une politique ambitieuse de réhabilitation et de construction d'infrastructures pédagogiques, avec pour objectif d'améliorer les conditions de formation des étudiants et de favoriser l'excellence académique.

Parmi les projets phares de ce programme, la construction récemment lancée de la troisième université publique du Togo à Datcha, tandis qu'à Lomé, un centre universitaire de pédagogie a été récemment inauguré. Conformément à la politique du chef de l'Etat, S.E.M. Faure Essozima Grassingbé, visant à fournir des infrastructures modernes et adaptées aux besoins du secteur, plusieurs chantiers sont également en cours pour la construction de nouveaux bâtiments au profit de la Faculté des sciences de la santé et de l'Institut supérieur des métiers de l'agriculture entre autres.

Le ministre a également réexpliqué le processus d'homologation des diplômés et a fait un état des lieux de la coopération avec les universités privées, indispensable à la diversification et à l'accessibilité de l'enseignement supérieur. Il a précisé que, dans un souci d'adéquation entre formation et emploi, plusieurs métiers prioritaires ont été identifiés, notamment dans les secteurs de la santé, de l'agriculture et de l'ingénierie.

En ce qui concerne le financement des études, M. Kanka-Malik Natchaba a rapporté qu'en plus des bourses partenariales, 15 milliards de FCFA sont annuellement alloués aux bourses nationales. Les mécanismes d'attribution de ces bourses sont transparents et fondés sur le mérite. Par ailleurs, les efforts de recherche sont renforcés dans plusieurs disciplines, notamment dans les sciences et technologies.

Enfin, le ministre a salué la communauté des acteurs universitaires pour leur engagement et leur mobilisation pour une rentrée réussie au bénéfice des étudiants.

Clôturant la rencontre, Mme le ministre de la communication, des médias et de la culture s'est réjoui de la participation active des journalistes. Elle a rappelé combien ces rencontres constituent un véritable pont permettant d'éclairer la population sur les actions entreprises par le gouvernement pour le bien-être commun.

Pour rappel, le « rendez-vous avec le gouvernement » est un canal par lequel le gouvernement expose devant les professionnels de médias, les efforts consentis, les multiples initiatives prises par chaque département pour le bien-être des populations togolaises.

**Servicecom Min. de la  
Communication**

The logo for SAFER (Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier) is displayed in a white circle. It features the word "SAFER" in a bold, blue, sans-serif font, with a stylized road graphic above the letters.A photograph of a long line of trucks on a road. The lead truck is heavily overloaded with a large, dark tarp covering its cargo. The truck has "THANK YOU" written on its back and "LONG VEHICLE" on its bumper. The road is paved with colorful bricks in shades of red, yellow, green, and blue. Other trucks are visible in the background.

# Citoyens togolais,

Conducteurs de poids lourds,

Les infrastructures routières sont un patrimoine commun que nous avons le devoir de protéger.

Les camions en surcharge détruisent précocement les routes.

Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.

**Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.**

**Message de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER)**